

Assistant de prévention

Public concerné :

Assistants de prévention nouvellement désignés ou en poste
Agents de la fonction publique territoriale, hospitalière ou d'État
Responsables sécurité, hygiène ou conditions de travail
Référénts prévention intervenant dans un cadre institutionnel (collectivités, administrations, établissements patrimoniaux ou protocolaires)

Durée :

1 jour (7 heures)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

Comprendre les spécificités réglementaires et organisationnelles applicables à la prévention des risques.

Identifier le rôle et les responsabilités des acteurs internes et externes.

Mettre en œuvre une démarche de prévention alliant rigueur administrative et attention au bien-être des agents.

Programme :

Origine et évolution de la réglementation appliquée au secteur public d'exception

- Rappel historique des obligations réglementaires dans la fonction publique territoriale et administrative
- Spécificités : organisation, rôles, missions
- Principes généraux de prévention (décrets du 16/06/00 et 10/06/85) dans un contexte protocolaire et patrimonial

Les acteurs de la prévention

- Identification des acteurs internes (assistant prévention, encadrement, médecine de prévention)
- Acteurs externes (inspection du travail, services spécialisés)
- Collaboration et articulation entre ces acteurs dans une structure à forte discipline et culture de l'excellence

Gestion du danger grave et imminent dans un contexte protocolaire

- Procédures spécifiques et adaptation au cadre institutionnel
- Recours à l'expert et communication auprès des autorités hiérarchiques

Notions clés : accidents, maladies professionnelles et responsabilités

- Particularités administratives et procédures internes pour la déclaration et le suivi
- Impacts humains et institutionnels
- Responsabilités civile et pénale dans une structure de prestige

Identification et analyse des risques spécifiques

- Risques liés aux activités administratives, techniques et événementielles (manifestations protocolaires, entretien des bâtiments historiques)
- Méthodologies d'analyse adaptées à une structure multifacette

Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action préventif

- Construction d'un plan prenant en compte les contraintes protocolaire et patrimoniale
- Implication des agents dans la prévention et planification réaliste
- Suivi spécifique dans un cadre institutionnel rigoureux

Communication et sensibilisation à la prévention

- Adapter le discours aux différents publics internes (agents administratifs, techniciens, personnels d'accueil)
- Valoriser la culture de sécurité dans une institution d'exception
- Techniques pour sensibiliser sans perturber la rigueur et le protocole
- Engagements individuels et collectifs pour renforcer la prévention

Bilan et évaluation

- Synthèse des bonnes pratiques
- Retour d'expérience entre participants sur leurs spécificités professionnelles
- Engagements individuels et collectifs pour renforcer la prévention

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques contextualisés et illustrés.

Travaux en sous-groupes avec mises en situation réalistes.

Échanges d'expérience entre participants pour capitaliser les savoir-faire internes.

Fiches pratiques personnalisées et outils adaptés.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.